

MATÉRIEL

Le livret A de l'autonomie

Christian De Bock, d'après un communiqué de Laisse ton empreinte

Évoquant par son titre un célèbre compte d'épargne en France, ce guide pratique précise son propos dans son sous-titre, 'Ensemble, construisons l'autonomie de nos enfants'.

Destiné à tous les parents, cet outil pratique est ponctué par des témoignages de parents, de professionnels et enseignants des villes de Lomme et Wattrelos, dans le Département du Nord.

Il évoque des situations concrètes d'apprentissage de l'autonomie qui vont de la petite enfance au collège. Il donne une large place à la dynamique de défis : à la fin de chaque chapitre un espace permet aux parents de noter leur attitude actuelle et ce qu'il aimeraient faire 6 mois plus tard.

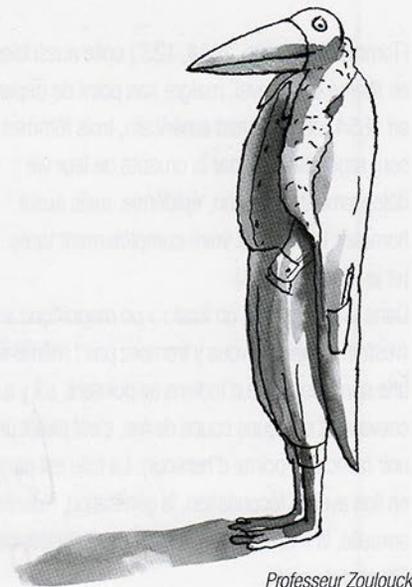
Guidé par un solide bon sens, le guide propose des repères assez simples à mettre en œuvre entre 1 et 15 ans, avec la sagesse de recommander aux parents de ne pas prendre ses conseils au pied de la lettre.

Cinq chapitres très concrets sont abordés : les déplacements, la tétine – l'alimentation, le sommeil – l'hygiène, les devoirs – les loisirs – les écrans, l'argent – les habits – le maquillage – les sorties. Le tout en une cinquantaine de pages illustrées avec beaucoup d'humour et d'autodérision, ce qui est la marque de fabrique des bons conseils du **Professeur Zoulouck** (alias **Luc Scheibling**, auteur du livret).

Un petit exemple

« Quand ma fille de 15 ans rentrait par le métro, je l'attendais en cachette devant la station pour vérifier que tout allait bien. Un jour elle m'a vu et m'a dit : 'tu vas arrêter de me mettre la honte, tu ne me fais pas confiance ou quoi ?'. Je lui ai dit que c'était pas en elle que j'avais pas confiance mais dans les autres et là elle m'a répondu : 'mais tu sais bien que tu flippes tout le temps et sur tout papa !' Et là je n'ai pas su quoi lui répondre car c'était vrai. » (un père).

Chaque pas accompli par l'enfant nous oblige en tant qu'adulte à lutter contre nos peurs. On a peur qu'il tombe quand il apprend à marcher, peur qu'il se fasse renverser quand il marche, peur de l'enlèvement ou de l'agression quand il commence à faire des trajets seuls. En même temps, si on ne lui apprend pas à se déplacer en autonomie, il risque de perdre confiance en lui, de devenir timoré ou au contraire très imprudent. Nous n'avons donc pas vraiment le choix. Parce qu'au moment du collège, il faudra bien le lâcher ! Le mieux est donc qu'il ait appris progressivement à devenir autonome pour que ça se passe bien.



Ainsi, pour l'entrée au collège où les peurs sont importantes, ça signifie concrètement pour le jeune d'avoir appris à :

- se déplacer seul, traverser une route, un carrefour sans danger, ce qui implique de connaître les bases du code de la route ;
- se repérer, lire un plan, demander un renseignement ;
- anticiper l'heure de départ, les horaires de transport (bus, métro...) pour ne pas être en retard ;
- être en règle avec son titre de transport ;
- prévenir les autres en cas d'incident (famille, collège...), demander de l'aide.

(extrait)

Livret A – Autonomie, 48 pages, 5 euros. Édité par Laisse Ton Empreinte, 85 rue Masséna, 59000 Lille. Internet : www.laissetonempreinte.fr. Courriel : contact@laissetonempreinte.fr.